

Au centre de la fusion entre la Congrégation de France et l'Ordre de Prémontré, le chapitre d'Union de 1896

Impression d'un invité, le Père Denis Bonnefoy, Pro-Visiteur Apostolique des Prémontrés de la Congrégation de France

Le 4 décembre 1856, le pape Pie IX recevait en audience, le père Edmond Boulbon¹⁾, cistercien de l'abbaye de Notre-Dame du Gard transférée à Sept-Fons²⁾, et l'autorisait à restaurer en France, la Primitive Observance de Prémontré, lui accordant de pouvoir accueillir des novices et les admettre à la profession.

Cette restauration de la Primitive Observance de Prémontré correspondait bien à l'intention de Pie IX qui souhaitait voir les grands ordres chassés de France par la Révolution, se reconstituer sous son pontificat, mais le plus possible dans leur primitive observance.

Le père Edmond Boulbon commença la réalisation de son œuvre en achetant³⁾ le monastère abandonné de Saint-Michel de Frigolet et en s'y installant avec son premier disciple⁴⁾, le 27 avril 1858. Le père Edmond Boulbon manifesta son propos en ces termes :

« En présence de Dieu et des témoins sous-signés, après avoir chanté solennellement la messe du Saint-Esprit, ce 27 avril 1858, dans le Sanctuaire de Notre-Dame du Remède, je déclare ne venir dans l'antique Monastère de Frigolet, Diocèse d'Aix et Paroisse de Ste

¹⁾ Edmond, Jean-Baptiste Boulbon (1817-1883) cf. — EVERMODE-AUGUSTE CASSAGNAVERE, *Essai biographique sur le Rme Père Edmond Boulbon, restaurateur de la Primitive Observance de Prémontré et premier abbé de St. Michel de Frigolet*. Sté de St. Augustin, Desclée De Brouwer et Cie, Lille, 1889. — BERNARD ARDURA, *Biographie du Père Edmond Boulbon*, dans: Actes du Colloque Historique pour le Centenaire de la mort du Père Edmond Boulbon, 24-25 septembre 1983; Frigolet, 1984.

²⁾ L'abbaye cistercienne de N.-D. du Gard fut fondée aux portes d'Amiens en 1137 par Gérard de Picquigny et st. Bernard. Sous l'abbatit de dom Stanislas, la communauté dût se transférer à Sept-Fons, au diocèse de Moulins (Allier).

³⁾ A monsieur l'abbé Delestrac, aumônier des visitandines d'Avignon.

⁴⁾ Monsieur l'abbé Ernest Dubois qui devait devenir le premier prieur claustral, à l'élection du père Edmond Boulbon comme premier abbé en 1869.

Marthe de Tarascon, que pour le rendre à sa pieuse et ancienne destination et faire desservir le Sanctuaire de N.-D. du Remède, par ceux que la Divine Providence m'adjoindra, sous la juridiction de Monseigneur l'Archevêque d'Aix, selon la Règle de St. Augustin, les Constitutions primitives de St. Norbert et de ses bienheureux disciples et avec l'agrément de Monsieur l'Abbé Boudon, Chanoine Honoraire de la Métropole d'Aix et Curé-Archiprêtre de Ste Marthe de Tarascon.

2° En vertu du Voeu perpétuel et absolu de pauvreté que j'ai fait à l'Abbaye de N.-D. du Gard en 1838, je déclare ne vouloir jamais acquérir quoi que ce soit ni meubles ni immeubles pour moi personnellement ni pour mes Parents ou héritiers, mais seulement pour le Culte de Dieu, pour la Ste Église Catholique apostolique et Romaine représentée dans ce Diocèse par Monseigneur l'Archevêque d'Aix et pour l'usage de la communauté que je serai appelé à diriger selon la Primitive Observance de l'Ordre Sacré de Prémontré. Fait en double au Monastère de St. Michel, ce 27 avril 1858.

Fr. Edmond J. Bte Boulbon

Ptre de la Pve Obsce de Prémontré»⁵⁾

Par rescrit en date du 28 août 1868, le pape Pie IX élevait canoniquement le monastère de St. Michel de Frigolet au rang de Domus Princeps de la Congrégation de la Primitive Observance de Prémontré et en 1869, il l'élevait à la dignité d'abbaye, conférant à son abbé, tous les privilèges appartenant autrefois à l'abbé de Prémontré⁶⁾.

Le pape Pie IX étant mort en 1878, c'est Léon XIII qui lui succéda. Sa politique envers les ordres religieux allait prendre une direction totalement différente de celle de son prédécesseur immédiat.

Pie IX, en constituant la Congrégation de la Primitive Observance de Prémontré, n'avait pas accompli là, un acte isolé; les cisterciens d'Autriche se constituèrent en province avec des statuts particuliers en 1859. En 1846, Pie IX avait déjà institué une nouvelle congrégation sous le titre de Vicariat de la Commune Observance de Cîteaux en Belgique⁷⁾. Et en 1867, il érigeait la maison de Sénanque comme tête de la Congrégation de Sénanque⁸⁾. Les exemples pourraient être multipliés.

A travers des intermédiaires qui avaient sa confiance, Léon XIII allait

⁵⁾ Archives de l'abbaye de Frigolet, c. Notre-Dame du Bon-Remède.

⁶⁾ Archives de l'abbaye de Frigolet, c. Primitive Observance.

⁷⁾ JEAN DE LA CROIX BOUTON, o.c.s.o., *Histoire de l'Ordre de Cîteaux*, tirage à-part des fiches «cisterciennes», Westmalle, 1968, t. 3, p. 435.

⁸⁾ JEAN DE LA CROIX BOUTON, op. cit., p. 435-436.

commencer une œuvre d'unification des congrégations de même spiritualité.

Cette détermination du nouveau pape se manifesta principalement envers les cisterciens qu'il se proposait de réunir sous un seul abbé général. Le père Raymond Bianchi avait été chargé d'étudier la possibilité et les conditions de l'union entre les différentes observances⁹⁾. Devant l'importance des difficultés soulevées, D. Timothée, abbé de la Grande-Trappe, écrivait le 21 juillet 1879: «... Je suppliais le Pape de nous laisser vivre et mourir dans notre observance et de renoncer à une réunion dont les résultats me paraissent désastreux ...»¹⁰⁾. Mais «l'idée d'une fusion des trappistes avait été reprise à Rome. Il semble que Léon XIII y tenait ...»¹¹⁾. De fait, le chapitre romain de 1892 décréta l'union des congrégations de Melleray, Westmalle et Sept-Fons et constitua cette nouvelle union sous l'autorité d'un abbé général par rapport auquel les Cisterciens de la Commune Observance et ceux de Casamari réussirent à rester indépendants. Dans cette affaire, Léon XIII s'appuya sur dom Sébastien Wyart, ancien zouave pontifical de Pie IX et abbé de Sept-Fons, pour hâter et réaliser l'union; d'ailleurs, il ratifia immédiatement son élection à la tête de la nouvelle congrégation. Le tout fut scellé par un Bref en date du 17 mars 1893¹²⁾.

Dans le même sens, Léon XIII résolut d'unifier les différentes congrégations bénédictines en s'appuyant sur l'abbé de Maredsous, dom Hildebrand de Hemptinne. Les démarches entreprises ne purent aboutir totalement, les différentes congrégations ne voulant pas renoncer à leur autonomie de gouvernement; aussi, le pape leur imposa-t-il en 1893, un abbé-primat assurant en sa personne un lien moral d'interdépendance. Il serait également intéressant de découvrir le rôle qu'à pu jouer dans cette affaire, le cardinal de Smet, ancien bénédictin de Saint-Paul-hors-les-murs, devenu évêque de Catane.

Enfin, il nous apparaît important de mentionner la fusion opérée par Léon XIII au sein de la famille franciscaine. En 1897, par l'intermédiaire du père Raphaël Delarbre et du père Bernardin de Portogruaro, ministre général des frères mineurs de l'observance, il réunit en un seul ordre, les récollets qui avaient réussi à se reconstituer, les alcantarins, de loin les

⁹⁾ JEAN DE LA CROIX BOUTON, op. cit., p. 441-444.

¹⁰⁾ JEAN DE LA CROIX BOUTON, op. cit., p. 445.

¹¹⁾ JEAN DE LA CROIX BOUTON, op. cit., p. 446.

¹²⁾ JEAN DE LA CROIX BOUTON, op. cit., p. 446-448.

plus nombreux, et les réformés, sous le titre d'Ordre des Frères Mineurs, coexistant avec les Conventuels et les Capucins, de manière à réduire à trois, les ordres se réclamant de saint François d'Assise.

C'est dans ce contexte que s'opéra le développement de l'institut fondé par le père Edmond Boulbon. Il sentit peut-être le danger menacer son œuvre à l'occasion de visites canoniques effectuées à plusieurs reprises à la demande du Saint-Siège, en particulier par Monseigneur de Cabrières, évêque de Montpellier¹³). Ces visites faisaient apparaître l'inadaptation des Constitutions primitives aux conditions d'existence des religieux ainsi qu'aux possibilités physiques de ceux-ci. Le père Edmond Boulbon se défendit avec force, répondant point par point aux remarques faites par l'évêque de Montpellier¹⁴). En fait, tant que vécut le fondateur, rien ne changea dans les observances régulières.

Ayant demandé, à la suite des expulsions de 1880, d'être relevé du gouvernement abbatial de Frigolet, le père Edmond Boulbon fut déchargé par un décret de la S. Congrégation des Evêques et des Réguliers, en date du 11 avril 1881¹⁵), de toute responsabilité sur la Congrégation de la Primitive Observance. Sur sa proposition, le père Edmond Boulbon obtint, dans l'impossibilité de procéder à une élection canonique, la nomination du père Paulin Boniface¹⁶) comme supérieur de Saint-

¹³) François, Marie, Anatole de Cabrières (1830-1921), né le 30 août 1830, à Beaucaire, au sein d'une famille nimoise qui joua un rôle important dans la ville et dans la région, à partir du XV^e siècle, fut élève de l'Assomption, et formé au sacerdoce dans la tradition de St. Sulpice. Le cardinal de Cabrières apparaît comme un prêtre zélé, très attaché au Saint-Siège, et fervent. Pénétré des traditions provençales, il fut en relation étroite avec Frédéric Mistral. Prélat de grande valeur intellectuelle, il participa à de nombreuses publications historiques et a laissé une œuvre oratoire et pastorale très importante. Soucieux de mettre en valeur les divers aspects de la spiritualité catholique, il favorisa les fondations religieuses nouvelles. Ses qualités personnelles lui valurent le soutien de nombreuses personnalités, surtout celui de Mgr Plantier dont il fut le secrétaire et le disciple. Evêque de Montpellier, le 19 mars 1874, créé cardinal le 23 novembre 1911, il mourut le 21 décembre 1921. Il fut chargé par le Saint-Siège, d'effectuer une visite canonique à Frigolet, du 8 au 10 novembre 1878.

¹⁴) Archives de l'abbaye de Frigolet, c. Primitive Observance.

¹⁵) Archives de l'abbaye de Frigolet, c. P. Edmond Boulbon.

¹⁶) Le père Paulin Boniface reçut la bénédiction abbatiale, le 14 octobre 1888 dans la chapelle privée de Mgr Forcade. Il demeura abbé de Frigolet jusqu'aux premiers mois de 1893 et dut donner sa démission. Il s'opposa de toutes ses forces à toute tentative de fusion entre la Congrégation de France et le reste de l'Ordre. Sous son abbatat, le prieuré de Conques reçut la permission de recevoir des novices, le juvénat s'ouvrit à l'abbaye, des religieux s'installèrent à Farnborough en Angleterre, comme chapelains de l'Impératrice Eugénie, tandis que d'autres prenaient possession de l'Etoile au diocèse de Blois et que d'autres ouvraient des missions en Ecosse. Bibliographie: outre de nombreux articles parus dans la revue «La Cour d'Honneur de Marie», le Père Paulin Boniface a produit:

Michel de Frigolet et supérieur général de la Congrégation de la Primitive Observance.

Comme nous l'avons montré par ailleurs¹⁷⁾, c'est à partir de la mort du restaurateur de l'Ordre de Prémontré que le processus devant aboutir à la fusion entre la Congrégation de la Primitive Observance et la Commune Observance de Prémontré, s'amorça réellement.

Le père Edmond Boulbon était mort le 7 mars 1883; dès le mois d'août de la même année, le Congrès se réunit¹⁸⁾, et demanda à Rome, une nouvelle formulation des constitutions primitives qu'il ne put obtenir. Rome demanda une nouvelle élaboration des constitutions sur le modèle de celles des congrégations nouvelles. C'est ainsi que l'on aboutit à de nouvelles constitutions ayant perdu le caractère primitif voulu par le père Edmond Boulbon. La Congrégation de la Primitive Observance abandonna son titre pour prendre celui de Prémontrés de la Congrégation de France, au cours de son Congrès de 1886¹⁸⁾.

Le supérieur général, le père Paulin Boniface, avait eu connaissance du désir d'union venant de Léon XIII, mais s'y était toujours opposé. Une suite d'événements douloureux allait cependant hâter le dénouement de cette affaire. Le père Paulin Boniface, pour des raisons strictement personnelles, fut conduit à résigner sa charge. Le Saint-Siège établit alors, à la tête de la Congrégation de France, Monseigneur Gouthé-Soulard¹⁹⁾, archevêque d'Aix, avec le titre de supérieur général et de visiteur apostolique en avril 1893.

Les prémontrés de la Congrégation de France, réunissant à peine une cinquantaine de religieux à vœux perpétuels, sous le supérieurat d'un évêque diocésain, avec des constitutions qui les réduisaient pratiquement au statut de tertiaires réguliers de Prémontré, accablés par «l'affaire du

Catéchisme de l'Ordre de Prémontré, Mame, Tours, 1889; *Études sur l'Ordre Canonial ou l'Ordre des Chanoines Réguliers*, Seguin, Avignon, 1885.

¹⁷⁾ BERNARD ARDURA, *La Réunion de la Primitive Observance à l'Ordre de Prémontré*, dans: Actes du Colloque pour le centenaire de la mort du père Edmond Boulbon, 24-25 septembre 1983; Frigolet, 1984.

¹⁸⁾ Archives de l'abbaye de Frigolet, c. Union au Grand Ordre.

¹⁹⁾ François-Xavier Gouthé-Soulard (1819-1900), né à Saint-Jean-la-Vêtre (Loire), le 1^{er} septembre 1819, occupa le poste de vicaire général de Lyon, entre 1870 et 1875. Pasteur zélé, ardent, sa charité le rendit rapidement populaire. Il fut nommé archevêque d'Aix-en-Provence, le 2 mars 1886, pour succéder à Mgr Forcade. Il eut une attitude intransigeante vis-à-vis du gouvernement et fut condamné à plusieurs reprises avec suspension de traitement pour ses interventions sur les pèlerinages à Rome, sur le devoir électoral, sur les écoles catholiques. Il déploya une grande activité au service des déshérités. Il mourut le 9 septembre 1900, à l'âge de 81 ans, laissant de nombreux regrets dans le diocèse d'Aix.

père Paulin»²⁰⁾, n'étaient pas en mesure de s'opposer au courant de fusion généralisé qui allait les emporter.

Entre 1893 et 1896, date du document que nous nous proposons de publier, il semble que rien d'officiel ne se soit passé. Il faut attendre 1896, date du chapitre général de l'Ordre de Prémontré, chapitre convoqué régulièrement tous les six ans, pour voir réapparaître au grand jour, l'idée de fusion entre tous les fils de saint Norbert, idée présentée explicitement comme venant du souverain pontife lui-même.

Il est plus difficile de discerner dans l'affaire de la fusion des prémontrés de la Congrégation de France, les intermédiaires dont se servit Léon XIII, cependant, il semble bien qu'un personnage intransigeant ait été l'agent de la volonté pontificale, auprès de l'abbé général, en la personne du cardinal protecteur de l'Ordre, le cardinal Luigi Oreglia di San Stefano.

Ce piémontais de famille noble avait été nommé nonce à Bruxelles en 1866. A cette époque, il eut l'occasion de nouer des relations avec les prémontrés tentant de reprendre la vie commune en Belgique. Nonce à Lisbonne, après avoir été quelque temps internonce en Hollande, il manifesta une grande indépendance d'esprit ainsi qu'une conscience aigüe de son devoir qui augmentèrent la considération de Pie IX à son endroit. Cardinal en 1873, doyen du Sacré-Collège le 30 novembre 1896, puis camerlingue, il était également protecteur de l'Ordre de Prémontré.

Diplomate aux idées intransigeantes, autoritaire, il révéla au cours de son existence ces diverses composantes de sa personnalité, mais principalement lorsque, camerlingue et doyen du Sacré-Collège, il refusa de lire le veto qu'apportait le cardinal Puzina contre l'élection du cardinal Rampolla comme successeur de Léon XIII.

Le cardinal Oreglia di San Stefano fut, n'en doutons pas, avec le père Vital Van den Bruel²¹⁾, procureur général de l'Ordre de Prémontré, un serviteur fidèle des intentions unificatrices du pape Léon XIII.

Le document que nous publions²²⁾ est à situer à la reprise des démarches faites par le Saint-Siège pour hâter la fusion de la Congrégation de France avec les autres prémontrés. Œuvre du père

²⁰⁾ Archives de l'abbaye de Frigolet, c. p. Paulin Boniface.

²¹⁾ Père Vital-Théophile Van den Bruel, né à Wiekevorst au diocèse de Malines, le 6 mars 1844, novice de Tongerlo le 13 mars 1863, profès le 13 novembre 1865, prêtre le 18 septembre 1869 procureur général de l'ordre à Rome, en octobre 1883, béni comme abbé titulaire de Floreffe à Prague, le 27 septembre 1896.

²²⁾ Archives de l'abbaye de Frigolet, c. Union au Grand Ordre.

Denis Bonnefoy²³), il relate à l'intention de l'archevêque d'Aix, visiteur et supérieur général de la Congrégation de France, la correspondance et les faits entourant la célébration du chapitre général de 1896 dont Léon XIII voulait qu'il fût le «chapitre d'union». Il s'agissait d'obtenir l'accord de principe de l'Ordre avant d'effectuer une consultation auprès des membres de la Congrégation de France. Ce «memorandum» revêt une importance capitale, car il nous fait non seulement participer aux délibérations du chapitre sur le sujet de la fusion, mais encore il nous transmet les impressions d'un prémontré français en visite dans plusieurs abbayes d'Autriche dont le mode d'existence était très éloigné des observances introduites à Frigolet par le père Edmond Boulbon.

Il faut ajouter que ce document nous permet de voir certains membres de l'Ordre de Prémontré, membres qui ont joué un rôle souvent considérable dans l'affaire de la fusion entre la Congrégation de France et l'Ordre, en particulier le père Thomas Heylen et le père Godefroid Madelaine.

* * *

MEMORANDUM ADRESSÉ A SA GRANDEUR L'ARCHEVÊQUE D'AIX²⁴)
AU SUJET DE MON VOYAGE EN AUTRICHE
POUR ASSISTER AU CHAPITRE GÉNÉRAL DES PRÉMONTRÉS

Monseigneur,

Pour obéir aux ordres de Votre Grandeur j'ai l'honneur de vous transmettre dans leur ordre chronologique, les faits saillants et les observations dont j'ai pris note, à l'occasion de mon voyage en Autriche.

Le but de ce voyage est nettement marqué dans la lettre suivante:

²³) Le père Denis Bonnefoy, 3^e abbé de Frigolet, est né le 14 mars 1853 à Aubenas (Ardèche), fut novice de Frigolet, le 5 août 1869, fit profession le 8 septembre 1870 et fut ordonné prêtre le 23 décembre 1876. Nommé abbé de Frigolet par le Saint-Siège le 21 mars 1899, il mourut le 20 septembre de la même année à l'âge de 46 ans. «Il a été au temps de la colère la réconciliation, il a fait revivre sa maison par sa foi et sa bonté, et après avoir réuni ses frères sous la houlette d'un seul pasteur, il s'est offert comme victime et a livré sa vie pour eux». (Epitaphe de son tombeau à l'abbaye de Frigolet).

²⁴) Monseigneur Gouthe-Soulard, cf. note 19.

6 Juin 1896

Pragae in Monte Sion, vulgo Strahow
die sexta Junii 1896

Reverendissime Domine Praelate

Certe non latet Reverendissimam Paternitatem Vestram S. Sedem Apostolicam valde desiderare unionem omnium Praemonstratensium sub uno Capite, quod quidem desiderium omnibus et singulis S. Norberti filiis commune sit oportet.

Secundum Constitutiones Ordinis talis unio vix aliter perfici potest quam in Capitulo Generali.

Celebraturi jam tale Capitulum diebus a 25 usque ad 28 Augusti in Canoniam Plagensi (Schlägl, in Austria Superiore) quam officiosissime Rssimam Paternitatem Vestram invitamus, ut saltem cum uno Confratre ex Conventu vestro assumpto, in dicto Capitulo simul compareatis, ubi, quae respectu illius unionis necessaria vel utilia visa fuerint, communi discussioni subjiciantur.

Multum exoptans ut quae, Deo opitulante, inchoamus, ad felicem perducamus finem, peto observanter ut mihi litteris significare velitis, si quae forsitan circa rem praeaudatam habeatis vota.

De coeterno cum affectu sinceræ aestimationis persevero

Rssimae Paternitatis Vestrae

addictissimus

+ Sigismundus ²⁵⁾

L'Abbé Général des Prémontrés, interprétant les vœux du Saint-Siège, nous invite au Chapitre Général pour traiter de la fusion, et cette invitation est faite dans les termes de la plus affectueuse courtoisie.

Mais cette invitation aurait dû être adressée à Monseigneur

²⁵⁾ Prague, le Mont-Sion, Strahow, le 6 juin 1896

Révérendissime Prêlat,

Votre Paternité Révérendissime n'ignore pas que le Saint-Siège Apostolique désire beaucoup l'union de tous les Prémontrés sous un seul Chef, et que par conséquent il faut que ce désir soit commun à tous et chacun des fils de saint Norbert. Selon les Constitutions de notre Ordre, une telle union ne peut être réalisée qu'en Chapitre Général.

Un tel Chapitre sera célébré du 25 au 28 août dans la Canonie de Schlägl (en Autriche Supérieure) et nous vous y invitons de manière très officielle, de telle sorte qu'avec au moins un confrère choisi dans votre couvent, vous comparaissez au dit Chapitre où tout ce qui paraîtra nécessaire ou utile à cette union sera soumis à la discussion commune. Souhaitant de tout cœur que, Dieu aidant, nous conduisions à une heureuse issue ce que nous entreprenons, je vous prie instamment de me faire savoir par lettre si vous avez quelque remarque à faire sur le sujet envisagé ci-dessus. Je vous assure de mon estime sincère, et demeure très dévoué à votre Paternité Révérendissime.

† Sigismund.

(Il s'agit du père Sigismund Stary, abbé de Strahow et abbé général de l'Ordre de Prémontré.)

l'Archevêque d'Aix, notre Supérieur Général de par un décret de Rome en date du mois d'Avril 1893²⁶).

12 Juin

Aussi, en répondant au Révérendissime Abbé de Strahow, je le remerciai de sa lettre, mais je déclarai en même temps que je ne pouvais me rendre en Autriche sans l'avis préalable et la permission formelle de Monseigneur l'Archevêque d'Aix.

14 Juin

Le 14 Juin, au soir, j'étais à l'Archevêché et je remettais la lettre de Strahow à Sa Grandeur au moment où Elle partait pour Lyon où devait se faire, deux jours plus tard, la Consécration de la Basilique de Fourvières²⁷).

29 Juin

A la date du 29 Juin, le Révérendissime Père Thomas Heylen²⁸), Abbé de Tongerlo et Vicaire Général de la Circarie de Brabant m'écrivait :

Mon Révérend et Bien Cher Père.

Voilà longtemps que je ne vous ai plus donné de nouvelles. Cependant je ne vous oublie pas; car tous les jours je prie pour vous et pour vos chères maisons.

Probablement vous avez déjà reçu la convocation au Chapitre Général qui se tiendra à Schlägl²⁹) le 25 Août prochain. Je compte passer d'abord par Bonlieu³⁰), et y faire la visite canonique. Si vous

²⁶) L'archevêque d'Aix était déjà visiteur, par décret de Rome en date du 11 janvier 1877.

²⁷) On pourra se reporter à l'ouvrage suivant: Chanoine J. ESCOT p.s.s., *Fourvière à travers les siècles*. Lyon, 1954.

²⁸) Thomas Heylen est né à Kasterlee, le 5 février 1856, devint novice de Tongerlo le 28 août 1875, fit profession le 28 août 1877, fut ordonné prêtre le 11 juin 1881. Elu abbé de Tongerlo le 1^{er} juin 1887, il fut consacré évêque de Namur le 30 novembre 1899. Mgr Heylen est surtout connu dans le monde catholique pour avoir assuré la présidence du Comité Permanent des Congrès Eucharistiques, à partir de 1901, et ce, pendant un demi-siècle.

²⁹) L'abbaye de Schlägl fut fondée en 1281. Sa filiation est incertaine; elle fut fondée soit par l'abbaye de Milevsko en Bohême, soit par l'abbaye de Osterhofen en Bavière. Elle est située dans le diocèse de Linz, en Autriche Supérieure.

³⁰) Les norbertines s'installèrent en 1871 dans le monastère de Sainte Anne de Bonlieu, fondé au XII^e siècle par des moniales cisterciennes. Le monastère est situé dans le diocèse de Valence (France), dans le département de la Drôme.

le voulez bien, vous pourriez me rejoindre là, et nous ferions ensemble le voyage à Schlägl. J'espère que la question de l'Union pourra se résoudre pour la plus grande gloire de Dieu et pour le bien de l'Ordre. Ce sera l'objet de toutes mes prières.....

Je reste dans les Sacrés-Cœurs

Votre tout dévoué

f. Thomas, Abb. Tong.

Soleilmont, 29 Juin 1896³¹⁾.

Le Prêlat de Tongerlo m'écrivait de Soleilmont où il se trouvait à cette date auprès d'un Religieux Prémontré gravement malade, le P. Ignace Van Speebelk³²⁾, bien connu des amis de notre Ordre par les Biographies Norbertines.

1 Juillet

J'adressai à Monsieur le Prêlat une réponse identique à celle que j'avais faite au Révérendissime Abbé Général: rien n'est possible sans l'agrément de Monseigneur l'Archevêque.

23 Juillet

L'éminent auteur de la Grande Histoire de S. Norbert, le P. Godefroid Madelaine³³⁾, Prieur de Mondaye, m'écrivait le 23 Juillet:

Mon Très Révérend Père.

Comme nous l'a annoncé notre Révérendissime Père Général, vous avez dû être invité au Chapitre Général de l'Ordre, où il va être question de l'union de votre Congrégation avec le reste de l'Institut. Quoique n'ayant pas l'honneur de vous connaître encore, je tiens à

³¹⁾ L'abbaye des moniales cisterciennes de Soleilmont est située dans la commune de Gilly, arrondissement de Charleroi (Belgique).

³²⁾ Il s'agit du père Ignace van Spilbeeck, né le 10 novembre 1828, profès de l'abbaye de Tongerlo, qui était recteur au monastère des cisterciennes de Soleilmont. Son cousin, Waltman-Louis, était sous-prieur de l'abbaye de Tongerlo.

³³⁾ Godefroid Madelaine, né à Le Tourneur au diocèse de Bayeux le 14 novembre 1842, devint novice de l'abbaye Saint-Martin de Mondaye (restaurée en 1859) le 13 novembre 1861, fit profession le 6 février 1864 et fut ordonné prêtre le 23 décembre 1865. Elu abbé de Frigolet le 10 octobre 1899, il reçut la bénédiction abbatiale le 14 décembre suivant, des mains de Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix-en-Provence (cf. note 19). Il conduisit les religieux de Frigolet à Dinant-sur-Meuse (Belgique) en 1903 pour un exil qui dura jusqu'en 1920. Le père Godefroid Madelaine démissionna le 25 août 1919 et se retira en son abbaye de Mondaye où il mourut le 22 septembre 1932, dans sa 90^e année. Il entretint des relations étroites avec le Carmel de Lisieux et fut à l'origine de la publication de «L'histoire d'une âme», de sainte Thérèse-de-l'Enfant-Jésus.

vous dire combien je me réjouis à la pensée de voir cette union accomplie. En attendant, je demande à Dieu qu'aucun obstacle ne vienne empêcher la réalisation d'une chose si désirable.

Si vous venez au Chapitre Général de l'Ordre, j'aurai le plaisir de vous y rencontrer; car je compte m'y rendre ... Croyez, mon Très Révérend Père, à mes sentiments les plus fraternels en Notre Seigneur et en Saint Norbert.

fr. G. Madelaine
Prieur.

29 Juillet

Quelques jours après, le 29 Juillet, un Religieux de Mondaye, passant par S. Michel, m'exprimait les mêmes sentiments que son Prieur et m'assurait que tous ses confrères de France avaient le même désir de l'Union. D'ailleurs la question préoccupait tous les Monastères de l'Ordre puisque, comme on le sait par la lettre du P. Madelaine, elle était inscrite en première ligne dans les lettres de convocation. J'ai appris plus tard que quelques Religieux d'Autriche eurent soin de demander des renseignements, sur notre situation à S. Michel. Ces renseignements furent tout à fait en notre faveur.

1 Août

Cependant Monseigneur l'Archevêque était rentré dans sa ville archiépiscopale. Il avait demandé que je me rendisse à Aix avec le P. Hermann³⁴⁾ pour conférer avec Sa grandeur. Le P. Hermann se trouvant à Vichy et ne pouvant interrompre sa cure sans compromettre les effets du traitement, le P. Romain³⁵⁾ fut accepté comme Socius, et c'est avec lui que je me présentai devant Monseigneur le Samedi 1er Août, en la fête de S. Pierre-ès-liens, et, séance tenante, le départ pour le Chapitre Général fut décidé et comme imposé.

6 Août

Par la lettre suivante du 6 Août, le Révérendissime Abbé de Strahow apprenait la permission accordée par Monseigneur l'Archevêque³⁶⁾:

³⁴⁾ Il s'agit du père Hermann-Isidore Maurin, sous-prieur et proviseur.

³⁵⁾ Le père Romain Paloumet avait été sous-prieur (1869-1873), puis prieur (1873-1881) de Frigolet, chapelain de Barbegal près de Fontvieille (Bouches-du-Rhône) (1881-1887), et enfin supérieur de l'Etoile en 1888.

³⁶⁾ Révérendissime et Illustrissime Prélat,

L'Illustrissime Archevêque d'Aix, actuellement notre Visiteur Apostolique et Supérieur

Reverendissime, Perillustris et Amplissime Praesul.

Nobis facultatem tam exoptatam concessit Illustrissimus Archiepiscopus Aquensis, de facto nobis in presenti Visitator Apostolicus et Superior Generalis, ut Austriam petentes interesse possimus Solemni Capitulo Generali in totius SSi Ordinis nostri bonum ab Excellentia Vestra coadunato.

Maximo nobis honor est pariter atque gaudio quod Paternitas Vestra ad hunc tam Venerabilem coetum nos benigne vocaverit, ut vires omnes simul conferamus ad augmentum et decorem Ordinis.

Interea Deum omnipotentem adprecor ut Amplitudini Vestrae sint omnia fausta. Cujus Benedictionem humiliter postulo, me profitendo suum humilem, et addictissimum in Christo servum

f. Dionysius

Pro Visitator Apostol.

In Monasterio Sti Michaelis
die 6 Augusti 1896

Je transmettais la même nouvelle à Monsieur le Prélat de Tongerlo qui me répondait : « Que je suis heureux du consentement de Monseigneur l'Archevêque d'Aix. Je ne cesse de prier pour que la réunion du Chapitre ait les résultats que nous désirons avec tant d'ardeur. (15 Août) »

12 Août

Ce jour-là, devant les Profès définitifs réunis au Chapitre, je donnai officiellement lecture de la lettre de convocation au Chapitre Général et j'annonçai mon voyage pour l'Autriche. J'exposai aussi les motifs pour lesquels je prenais le f. Paul³⁷) comme socius, à savoir 1° son titre de

Général, nous a concédé la permission tant attendue pour que nous puissions participer au Chapitre Général Solennel réuni par Votre Excellence pour le bien de tout notre Très-Saint Ordre.

C'est pour nous un très grand honneur en même temps qu'une joie, que Votre Paternité nous ait appelés de façon si bienveillante à cette Vénérable Réunion, afin que, toutes forces réunies, nous œuvrions pour l'accroissement et la gloire de l'Ordre.

Dans l'attente, je prie Dieu Tout-Puissant pour que toutes choses vous soient favorables. Humblement je demande votre Bénédiction comme votre humble et affectionné serviteur dans le Christ.

fr. Denis, pro-Visiteur Apostolique

Au Monastère de St Michel, le 6 août 1896.

³⁷) Il s'agit du père Paul Pugnères, né le 20 mai 1874, à Saint-Victor-Lacoste (Gard), novice le 1° novembre 1889, profès le 13 novembre 1890, prêtre le 3 mars 1897, décédé le 8 janvier 1953. Il participa aux chapitres généraux de 1896 et 1902; maître des novices, sous-prieur et circateur de l'abbaye, il fut également chantre de 1899 à 1949. Il ne faut pas le confondre avec le père Alphonse Pugnères (1854-1903) qui était Procureur de la Congrégation de France à Rome, au moment de la fusion.

Docteur en Théologie et de Bachelier en Droit Canon; 2° Sa connaissance des langues étrangères; 3° Les relations qu'il avait eues à Rome avec certains membres du futur Chapitre.

13 Août

Je crus devoir informer l'Abbé de Wilten de mon passage à Innsbruck³⁸), et l'Abbé de Schlägl de ma prochaine arrivée dans son Abbaye.

14 Août

Monseigneur l'Archevêque en m'adressant le *Celebret* pour le voyage y joignait les deux lettres suivantes:

Mon Révérend Père.

Je vous envoie [en] mission pour le Chapitre Général des Prémontrés. Vous leur ferez sentir que c'était à moi qu'on devait s'adresser puisque vous n'êtes que mon délégué....

Vous savez bien que vos Pères doivent être consultés. Le grand nombre est pour la fusion, mais il y a des exceptions.

Vous formerez une province, à l'instar de celle de Brabant, d'Autriche et de Hongrie: vous en direz les moyens.

Vous ne serez pas acceptés comme des débris qu'une main charitable sauve du naufrage.

vous serez très digne et très libre dans l'émission de vos pensées. Chaque matin, vous direz la messe du S. Esprit pour lui demander ses lumières, et de mon côté, j'en ferai autant.

Vous me tiendrez au courant. Vous examinerez les diverses Abbayes et couvents avec vos yeux bien ouverts et vos oreilles de même.

† Xavier³⁹)

Reverendissime Pater.

Ego infrascriptus Archiepiscopus Aquensis, Ordinis Praemonstratensis Congregationis Gallicae Visitator Apostolicus, te missum volo ad conventum totius Ordinis sive provinciae Galliae,

³⁸) Innsbruck.

³⁹) Xavier Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix-en-Provence, cf. note 19.

L'ensemble de ces documents se trouvent aux Archives de l'abbaye de Frigolet, c. Union au Grand Ordre. Ils sont constitués en partie par les lettres adressées à l'archevêque d'Aix par les religieux profès perpétuels, lettres dans lesquelles chacun était tenu de donner sa position sur la question de la fusion.

cf. Bernard ARDURA, *La Réunion de la Primitive Observance à l'Ordre de Prémontré*, in: Actes du Colloque pour le Centenaire de la mort du Père Edmond Boulbon, 24-25 septembre 1983. Frigolet, 1984.

sive provinciae Brabantiae, sive Austro-Hungariae, ut mei vices geras in hoc conventu, in iis omnibus quae prospicere poterunt unionem totius ejusdem Ordinis, sub iisdem regulis pro omnibus, ea tamen conditione ut unionem in principio admissam Religiosi qui vota emiserunt, gubernante R.P. Edmundo, Ordinis in Gallia restauratore, accipiant consulti; quod quidem fiet post tuum inter nos reditum. Et his praemissis, te Deus omnipotens deducat per omnes vias veritatis et aequitatis, cum ea multiplicia et amantissima benedictione pro te et pro omnibus tecum rem magni momenti tractantibus.

† Xaverius⁴⁰⁾

20 Août

Fortifiés par la paternelle bénédiction de Monseigneur l'Archevêque, accompagnés des prières de la Communauté et des vœux d'un grand nombre d'âmes s'intéressant au succès de notre voyage, nous nous mettions en route sous les auspices de S. Bernard, qui fut l'intime ami de notre Bienheureux Fondateur⁴¹⁾.

21 Août

Le lendemain, je célébrai la Sainte Messe dans le Sanctuaire de Notre-Dame de Fourvières. Puis, après un rapide séjour à Genève, nous traversions les montagnes de la Suisse, les pittoresques vallées du Tyrol, et nous arrivions en gare d'Innsbruck à 6 h. du soir, le Samedi 22 Août.

Un jeune Père du couvent prémontré de Wilten nous accueillait avec une grâce toute fraternelle, et nous emmenait en landau dans sa belle Abbaye qui se trouve dans un faubourg de la Ville. Le Père Dominique⁴²⁾ nous explique, dans un français tout à fait candide, que

⁴⁰⁾ Révérendissime Père,

Je soussigné Archevêque d'Aix, Visiteur Apostolique de la Congrégation de France de l'Ordre de Prémontré, Vous envoie à la réunion de tout l'Ordre, tant de la province de France, que de la province de Brabant et celle d'Autriche-Hongrie, afin que vous soyez mon vicaire à cette réunion, en toutes choses qui pourront concerner l'union de tout l'Ordre, sous les mêmes règles pour tous, à cette condition cependant, que l'union admise dans son principe, les Religieux qui ont émis leurs vœux sous le gouvernement du R.P. Edmond, restaurateur de l'Ordre en France, une fois consultés, l'admettent: ceci sera fait après votre retour parmi nous. Ceci étant posé, que Dieu tout-puissant vous conduise sur les chemins de la vérité et de la justice, avec ma bénédiction abondante et aimante pour vous et tous ceux qui avec vous auront à traiter un sujet qui est d'une grande importance.

† Xavier.

⁴¹⁾ Il y aurait sans doute quelques nuances à apporter dans les relations de Cîteaux et de Prémontré, du vivant de leurs fondateurs.

⁴²⁾ Il s'agit du père Dominique Joseph Dietrich, secrétaire de l'abbé de Wilten.

son Prélat l'avait délégué pour nous recevoir et nous offrir la plus cordiale hospitalité. Quant au Prélat lui-même, il était absent pour une raison de santé qui devait même l'empêcher de se rendre au Chapitre Général. Depuis le matin, on attendait le R. P. Vital Van Den Bruel⁴³), Procureur de l'Ordre à Rome. Il n'arriva que le lendemain Dimanche. En attendant, nous faisons la connaissance du R. P. Prieur⁴⁴) et du Professeur de Droit Canon⁴⁵) qui nous initiaient à leur vie conventuelle.

L'habit essentiel, chez nos Pères de Wilten comme dans l'Ordre tout entier d'ailleurs, se compose de la Robe blanche, du Scapulaire et de la Ceinture. Mais en Autriche, l'usage du Camail ou chaperon est inconnu, sauf pour les Prélats. On ne porte pas non plus la Tonsure monastique bien qu'elle soit prescrite par les Statuts de 1630⁴⁶) et clairement indiquée dans les tableaux anciens qui représentent les Saints ou les Personnages de l'Ordre.

Les Matines et Laudes sont toujours anticipées à 6 h ou 7 h. selon le temps, et l'Office, sauf dans les grandes solennités, est récité dans l'Oratoire intérieur⁴⁷).

⁴³) cf. note 21.

⁴⁴) Le père Philippe Jean Matzgeller était prieur et en même temps bibliothécaire-archiviste de l'abbaye.

⁴⁵) Le père Benoît Laurent Wollnoefer était professeur de Droit Canonique et d'Histoire Ecclésiastique, en même temps que chargé de l'instruction des frères convers.

⁴⁶) Les statuts de 1630 représentent l'aboutissement de l'œuvre de réforme de l'ordre de Prémontré, entreprise par l'abbé général Jean Despruetz (général de 1572 à 1596). Ces statuts sont un modèle du genre, absolument conformes aux décrets de réforme du concile de Trente. En ce qui concerne l'abstinence et certains autres points de la vie conventuelle, ils prennent pour base la bulle de Jules II, de 1503. Ils constituent un code législatif complet, observé au moins quant à la substance, par la Commune Observance, au moment de la fusion.

Une des questions faisant difficulté pour cette fusion, était de savoir si les prémontrés de Frigolet devaient suivre les statuts de 1630 tels quels ou bien «tels qu'ils sont suivis dans la circarie de Brabant»; ceci explique la remarque du père Denis sur le port de la tonsure.

⁴⁷) Le père Edmond Boulbon ayant insisté sur l'office divin et tout spécialement sur la solennité avec laquelle il doit être célébré, on comprend que la liturgie soit un des points qui attirent l'attention du père Denis. L'horaire suivi par la primitive Observance dans la célébration des Heures Canoniales, était le suivant: Matines et Laudes à minuit; Prime à l'aurore, Tierce vers 9h du matin, suivie du chant de la Grand'Messe et de la récitation de Sexte; None vers 3h de l'après-midi; Vêpres à la tombée de la nuit et Complies après le repas du soir. La circarie de Brabant, sans adopter les modifications de l'Autriche, avait retardé les Matines à 3h du matin. A Frigolet, l'Office revêtait toujours une certaine solennité, contrairement aux célébrations des abbayes autrichiennes qui ne solennisaient que les grandes Fêtes. Le nombre des religieux présents au chœur était sensiblement différent: à Wilten, sur 43 prêtres, une quinzaine à peine résidaient à l'abbaye, tandis qu'à Frigolet, 21 prêtres sur 22 résident sur place, auxquels il faut ajouter 14 novices et 8 convers.

A Wilten, il y a un *Studium Domesticum* pour certaines branches de la Science ecclésiastique. Les Etudes se terminent généralement à la célèbre université⁴⁸⁾ d'Innsbruck où les Jésuites attirent des élèves de toutes les parties de l'empire Austro-Hongrois.

23 Août

La messe paroissiale est chantée par des Enfants dans l'Église de l'Abbaye à 6 h. Beaucoup de communions d'hommes et de femmes: les Tyroliens sont religieux. Je dis moi-même la Messe à l'autel de notre Bse Gertrude Abbessse. Le R. P. Prieur nous fit visiter, en vrai Dilettante qu'il est, la grande bibliothèque et les salles royales et duciales où se trouve le Musée de peinture.

Le réfectoire, la Salle du Chapitre et le Cloître sont au rez-de-chaussée et dans la clôture, ainsi que la Bibliothèque. L'Hôtellerie fait partie de la Prélature où tout le monde peut pénétrer.

A l'heure du déjeuner (11 h 1/2) nous saluons le P. Vital, arrivé d'Italie le matin même. Il est tout surpris de nous trouver à Wilten, plus surpris encore de nous voir autorisés à assister au Chapitre Général. Avait-il à ce sujet quelque appréhension et pourquoi? je l'ignore.

Cures

Un Père de l'Abbaye, Curé à 2 lieues d'Innsbruck, était mort la veille. On devait apporter sa dépouille mortelle dans le cimetière de Wilten, et toute la paroisse se préparait à lui faire cortège. A part les conventuels et les dignitaires ou officiers des couvents, nos Pères, en Autriche comme en Belgique, exercent les fonctions de Curés, Vicaires ou Professeurs.

Pécule

L'emploi de missionnaire, tel que nous l'entendons en France, leur est à peu près inconnu: ce rôle est réservé à d'autres Ordres religieux. Généralement nos Pères sont très estimés et très-aimés dans leurs Paroisses: nous en avons eu plus d'une preuve. J'ajouterai aussi, pour être complet, que les Abbayes d'Autriche entretiennent à leurs fais et les Curés et leurs Œuvres. C'est même cet entretien qui est le point de départ

⁴⁸⁾ Saint Pierre Canisius fonda un Collège confié aux Jésuites en 1562; l'Université confiée aux mêmes religieux, fut fondée à son tour, en 1677.

du *Pécule*⁴⁹⁾ ou argent dont les Religieux ont la libre disposition jusqu'à concurrence d'une certaine somme fixée par les usages de chaque maison. Le pécule s'est étendu dans la suite même aux religieux qui ne sont point dans le ministère, surtout après l'envahissement néfaste du Joséphisme.

24 Août

Après une halte à Salzbourg⁵⁰⁾ et à Linz⁵¹⁾, capitale de la Hte Autriche, nous prîmes à Urhfahr⁵²⁾ (sic), la petite voie ferrée qui conduit à l'Abbaye de Schlägl. Presque tous les Capitulants, abbés ou délégués, se trouvaient dans le train. Seuls les Pères de Wilten avaient l'habit religieux. Les Belges étaient en soutane noire; les Autrichiens et les Hongrois portaient l'habit civil. Les Prélats n'étaient reconnaissables que par l'anneau d'or et le gilet blanc.

C'est au milieu d'une pluie battante et en pleine nuit que nous débarquâmes à la halte de Schlägl où nous attendaient de beaux équipages. Inutile de dire que nous fûmes reçus et traités à Schlägl d'une façon absolument princière et totalement gratuite, l'Abbé ayant formellement repoussé l'offre d'une indemnité quelconque.

25 Août

Après la Messe, j'ai pu me rendre compte des préparatifs faits pour nous recevoir: arcs de triomphe, devises, bannières au vent, etc... A 8 heures, les Capitulants et les Religieux font leur entrée solennelle dans l'Eglise Abbaticale et le Révérendissime Père Général chante la Messe du S. Esprit. Le Chœur des Religieux est remplacé par des voix d'hommes et d'enfants qui exécutent à Grand Orchestre une Messe savante de style et très harmonieuse d'effet.

Voici les noms de ceux qui ont pris part au Chapitre (sauf erreur)

⁴⁹⁾ Cette pratique du pécule a été abolie définitivement, comme en témoignent les statuts de 1947, stat. 484, § 1.

⁵⁰⁾ Salzbourg est située sur la Salzach, à l'Ouest de l'Autriche.

⁵¹⁾ Linz est la capitale de la Haute-Autriche, sur la rive droite du Danube.

⁵²⁾ Urfahr est aujourd'hui le faubourg industriel de Linz, situé sur la rive gauche du Danube.

T. Rme P. Sigismond Stary, Général	Abbé de Strahow.	Bohème ⁵³⁾
Rme P. Alfred	Abbé de Tepla.	Bohème ⁵⁴⁾
Rme P. Norbert	Abbé de Schlägl.	Hte Autriche ⁵⁵⁾
Rme Fr. Xavier	Abbé de Jaszo.	Hongrie ⁵⁶⁾
Rme P. Adolphe	Abbé de Csorna.	Hongrie ⁵⁷⁾
Rme P. Ferdinand	Abbé de Siloé.	Bohème ⁵⁸⁾
Rme P. Adrien	Abbé de Jérusat.	Autriche ⁵⁹⁾
Rme P. Joseph-(Hermann)	Abbé de Postel.	Belgique ⁶⁰⁾
Rme P. Augustin	Abbé de Berne.	Hollande ⁶¹⁾
Rme P. Joseph	Abbé de Mondaye.	France ⁶²⁾
Rme P. Thomas Heylen	Abbé de Tongerlo.	Belgique ⁶³⁾
Rme Gummar Crets	Abbé d'Averbode.	Belgique ⁶⁴⁾
Rév. P. Bernard	Délégué de Park.	Belgique ⁶⁵⁾
Rév. P. Godefroid Madeleine	Délégué de Mondaye.	France ⁶⁶⁾
Rév. P. Antoine	Délégué de Wilten.	Tyrol ⁶⁷⁾

⁵³⁾ L'abbaye de Strahov ou du Mont-Sion a été fondée en 1140 à Prague, par l'abbaye de Steinfeld.

⁵⁴⁾ Le père Alfred Ambroise Clementso, abbé de Tepla, abbaye fondée en 1193 par le bienheureux Hroznata, abbaye-fille de Strahov.

⁵⁵⁾ Le père Norbert Martin Schachinger. Schlägl cf. note 29.

⁵⁶⁾ L'abbaye de Jaszo a été fondée à la fin du XII^e siècle, et à partir de 1552 fut donnée en commende à des prélats issus du clergé séculier. Après une histoire assez mouvementée, elle fut restaurée en 1802. L'abbé ne s'appelait pas Xavier, comme l'a noté le père Denis, mais Cyprien François Benedek; il gouvernait l'abbaye depuis le 4 juillet 1893.

⁵⁷⁾ Le père Adolphe Joseph Kunc était abbé de Csorna, abbaye fondée en 1180, supprimée en 1786 et restaurée en 1802. A cette canonie sont incorporées les abbayes de Saint-Jean-de-Pont, de la Bienheureuse Vierge Marie de Tūrje et celle des Saints-Apôtres Pierre et Paul de Horpacs.

⁵⁸⁾ Le père Ferdinand Jean Bursik était abbé de Siloé. Cette abbaye a été fondée en 1139 comme monastère de l'ordre de saint Benoît et fut incorporée en 1149 à l'ordre de Prémontré comme fille de Steinfeld.

⁵⁹⁾ Il s'agit de l'abbaye de Geras située en Autriche-Inférieure, fondée en 1153, dont l'abbé était le père Adrien Lambert Zach.

⁶⁰⁾ Le père Hermann-Joseph Jacques Herstraets était abbé de Postel, abbaye fondée en 1140, supprimée en 1797, restaurée à Rekem (Limburg) en 1840 et à Postel en 1847.

⁶¹⁾ Le père Augustin Jean Bazelmans était abbé de Berne, abbaye fondée en 1134. Après expulsion elle se rétablit à Heeswijk en 1857.

⁶²⁾ Le père Joseph Willekens était abbé de Mondaye et résidait alors à Grimbergen. L'abbaye de Mondaye fut fondée en 1201 et restaurée en 1859.

⁶³⁾ Le père Thomas Heylen: cf. nota 28. L'abbaye de Tongerlo fut fondée vers 1130, supprimée en 1796, restaurée en 1838 à Broechem et à Tongerlo en 1840.

⁶⁴⁾ Le père Gommaire Crets était abbé d'Averbode (il devait l'être pendant 55 ans); abbaye fondée en 1134 et restaurée en 1834.

⁶⁵⁾ Le père Bernard Aimé van Hoecke était professeur d'écriture-Sainte et de Théologie Morale. L'abbaye de Park a été fondée en 1129 et fut restaurée en 1836.

⁶⁶⁾ Père Godefroid Madelaine, cf. note 33.

⁶⁷⁾ Le père Antoine Joseph Dosser était chantre de l'abbaye de Wilten fondée en 1128.

Rév. Hermann-Joseph	Délégué de Grimberg.	France ⁶⁸⁾
Rév. P. Ferdinand	Délégué de Neu-Resch.	Moravie ⁶⁹⁾
T. Rév. P. Denis Bonnefoy	Délégué de Monseigneur l'Archevêque d'Aix ⁷⁰⁾	
Rév. P. Vital	Procureur de Rome.	Rome ⁷¹⁾
Rév. P. Lohelius	Secrétaire de Strahow.	Bohème ⁷²⁾
Rév. P. Isidore	Prêtre de Tepla.	Bohème ⁷³⁾
Rév. P. Hubert	Prieur de Postel.	Belgique ⁷⁴⁾
Rév. P. Jn Baptiste	Curé à Schlägl.	Hte Autriche ⁷⁵⁾
Rév. P. Evermode	Prêtre de Berne.	Hollande ⁷⁶⁾
Rév. P. Jn Berchmans	Prêtre d'Averbode.	Belgique ⁷⁷⁾
Rév. P. Alphonse	Curé de Tongerlo.	Belgique ⁷⁸⁾
Rév. P. Dominique	Curé à Wilten.	Tyrol ⁷⁹⁾
Rév. P. Achat	Professeur à Jaszo.	Hongrie ⁸⁰⁾
Rév. P. Méthode	Prieur à Siloé ⁸¹⁾ .	
Frère Paul Pugnère,	Socius de Frigolet.	France ⁸²⁾

Il était environ 9 h 1/2 quand les Capitulants et les Religieux de Schlägl entrèrent dans la Salle des séances qui n'était autre que la Bibliothèque de l'Abbaye.

Après avoir imploré les lumières du Saint-Esprit par le *Veni, Creator*, le Révérendissime Abbé Général prononce un petit discours d'inauguration pour exhorter les Pères Capitulaires à la réforme de

⁶⁸⁾ Le père Hermann-Joseph Emmanuel van Meerbeek était curé de Waudignies. L'abbaye de Grimbergen fondée en 1128, supprimée en 1797, a été restaurée en 1840.

⁶⁹⁾ Le père Ferdinand Marie Antoine Hotovy était curé de Vétéro-Risé et auditeur au consistoire épiscopal. En 1211, Nova-Risé fut fondée comme monastère de sœurs norbertines, en 1641 les chanoines s'y installèrent et cette maison fut élevée au rang d'abbaye en 1733.

⁷⁰⁾ Cf. note 23.

⁷¹⁾ Cf. note 21.

⁷²⁾ Le père Lohèle Louis Schmit était secrétaire et cérémoniaire de l'abbé général, en même temps qu'inspecteur des affaires économiques.

⁷³⁾ Le père Isidore Jean Grüner était administrateur de la paroisse de Chotieschau.

⁷⁴⁾ Il s'agit du père Hubert Jacques Beyersbergen qui, outre la fonction de prieur, exerçait celle de maître des novices et celle de professeur d'Écriture-Sainte.

⁷⁵⁾ Il s'agit du père Jean-Baptiste Louis Winkler.

⁷⁶⁾ Le père Evermode Hubert van den Berg était curé de Lithoyen.

⁷⁷⁾ Le père Jean-Berchmans Félix Germanes était curé de Helchteren.

⁷⁸⁾ Il s'agit du père Alphonse Volkers qui était alors curé de Zwaagdijk (Hollande).

⁷⁹⁾ Il y a sans doute une erreur du père Denis, car le père Dominique était secrétaire de l'abbé de Wilten, cf. note 42.

⁸⁰⁾ Le père Achat Louis RICHNAVSKY était sous-prieur, professeur de Théologie, en même temps que secrétaire de l'abbé de Jaszo.

⁸¹⁾ Le père Méthode Herman Nyvlt, outre la fonction de prieur, exerçait celle de maître des novices, celles de bibliothécaire, archiviste, chantre et prédicateur.

⁸²⁾ Cf. note 37.

l'Ordre, dont le besoin se fait sentir impérieusement par les temps malheureux que nous traversons.

Les Abbés qui n'avaient pas encore promis obéissance au Révérendissime Abbé Général vont tour à tour faire leur promesse entre ses mains. Puis l'on procède à la nomination des divers officiers du Chapitre Général: Définites, Secrétaires, Notaire.

Fusion

Vient alors la proposition de la grande question du moment: la fusion ou union de la Congrégation de France avec l'Ordre de Prémontré, autrement dit de la Commune Observance. Après cette proposition énoncée en peu de mots par l'Abbé Général lui-même, je me lève et exprime dans les termes suivants l'état de la question, pour ce qui nous regarde particulièrement⁸³):

«Primum maximas agere debeo gratias Illustrissimo et Amplissimo Domino Patri Generali qui nos invitandos putavit ad hunc sacratissimum Coetum totius Ordinis. Bene noscit Illustrissimus et Amplissimus Abbas quos Ejus nimis benevolam invitationem acceptare nequivi sine approbatione necnon et expressa licentia Illustrissimi et Reverendissimi Domini Gouthe-Soulard, Archiepiscopi Aquensis, in cujus dioecesi exstat Monasterium nostrum. Iste enim Reverendissimus Archiepiscopus, a Sancta Sede anno 1893, mense Aprili, nominatus fuit non solum Visitator Apostolicus, sed etiam expresse Superior Generalis, cum omnibus juribus huic muneri adjunctis, et cum facultate delegandi quemcumque voluerit. Ego ipsemet, qua nescio causa, fui delegatus ad superioritatem subordinatam exercendam, et hoc titulo missus ab Archiepiscopo ad Capitulum Generale, ut patet ex epistola in qua, paucis

⁸³) «Je dois, tout d'abord adresser mes plus grands remerciements au Rme et Illustrissime Père Général qui a bien voulu nous inviter à ce très-saint rassemblement de tout l'ordre. L'Illustrissime Abbé sait bien que je ne pouvais accepter sa très bienveillante invitation sans l'approbation et l'expresse permission de l'Illustrissime et Révérendissime Monseigneur Gouthe-Soulard, Archevêque d'Aix, dans le diocèse duquel se trouve notre Monastère. En effet, le Révérendissime Archevêque a été nommé par le Saint-Siège, au mois d'avril 1893 non seulement Visiteur Apostolique mais encore expressément Supérieur Général avec tous les droits inhérents à cette fonction, et avec la faculté de déléguer qui il voudrait. C'est moi-même, je ne sais pour quelle raison, qui fus délégué pour exercer un supérieurat subordonné, et c'est à ce titre que j'ai été envoyé par l'Archevêque au chapitre général, comme il apparaît dans la lettre, brève mais expresse par laquelle il m'a délégué, a fixé ma mission pour le chapitre général et l'y a pour ainsi dire limitée».

sed expressis verbis, me delegavit, commissionem meam pro Capitulo Generali delineavit, et quasi limitavit».

Ici, je donne lecture du texte même de la lettre, après quoi, je reprends ma place, laissant la parole aux autres membres de l'Assemblée.

Le Révérendissime Père Thomas, Abbé de Tongerlo, se lève alors, et, au nom de tous, expose la convenance et l'utilité d'une telle union. Elle est conforme au désir de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a tant prié son Père et tant souffert «ut omnes unum sint» afin qu'il n'y ait plus qu'un «unum ovile et unus pastor», car tout royaume divisé est destiné à périr, etc..., elle est conforme à la volonté de Saint Norbert, qui n'a fondé qu'un seul Ordre et veut voir tous ses enfants réunis, etc...; elle est enfin conforme au désir de Notre Saint Père le Pape qui s'est plusieurs fois assez clairement exprimé à ce sujet, soit en présence de l'orateur lui-même, soit devant le Procureur Général de l'Ordre, soit enfin dans d'autres circonstances ... Bien plus, la division des Observances tourne «in dedecus Ordinis». Et l'Abbé cite plusieurs circonstances dans lesquelles ayant été interrogé sur les Pères de la Congrégation de France, il avait dû répondre: «Ils ne sont pas des nôtres» ou autres choses semblables qui sont loin d'être à l'honneur de l'Ordre; en somme la division est une source d'ennuis, et il y a tout à gagner à opérer l'union qui tournera au profit de tout le monde ... Une seule difficulté se présente dans le *Quo Modo*? ... Quelles en seront les conditions? ...

L'orateur en propose quatre:

- | | | |
|--------------|---|--|
| qui seraient | { | 1° Reconnaître l'autorité du Chapitre et de l'Abbé Général. |
| | | 2° Introduire la Liturgie Norbertine, au moins peu à peu ⁸⁴). |
| | | 3° Prendre les Statuts tels qu'ils sont observés en Brabant. |
| | | 4° Faire partie, ou { de la circarie de Brabant déjà existante ou bien d'une circarie de France que l'on formerait |

L'Abbé de Jaszow⁸⁵) fait en allemand un long discours avec des objections contre l'union, que le Révérendissime Père Thomas traduit en latin et formule en ces termes:

⁸⁴) Le père Edmond Boulbon, et effet, après avoir abandonné la liturgie cistercienne qu'il avait connue et pratiquée à Sept-Fons, avait adopté à Frigolet, la liturgie romaine.

⁸⁵) Cf. note 56.

- trois : {
- 1° L'union sera-t-elle possible, vu les conditions du gouvernement civil⁸⁶)
 - 2° Les membres de la Congrégation de France sont-ils Prémontrés?
 - 3° La fusion est-elle vraiment dans les désirs du Souverain Pontife?

A quoi l'abbé de Tongerloos répond :

- ceci : {
- 1° Les relations diverses des Religieux avec le Gouvernement civil, soit en France, en Belgique ou en Autriche, ne sont pas un empêchement; les autres Ordres se maintiennent malgré elles⁸⁷).
 - 2° Les Pères de la Congrégation de France sont Prémontrés, non pas au même sens que ceux de la Commune Observance, mais par suite de l'approbation solennelle du Saint Siège.
 - 3° Le Saint Père désire réellement la fusion; il l'a manifesté plusieurs fois, à l'abbé de Tongerloos en personne, au Procureur Général de l'Ordre et en d'autres circonstances, ...

L'Abbé de Jaszow fait encore quelques observations, mais on juge opportun d'en renvoyer la discussion en dehors du Chapitre Général.

Puis vient une motion du Révérend Père Dominique⁸⁸), délégué de l'Abbé infirme de Wilten, qui demande si le vote des délégués des Abbés a la même valeur que la voix des Abbés eux-mêmes. Et il est répondu affirmativement. Or il y a 12 Abbés et 5 délégués. Donc 17 voix décisives.

On met alors aux voix la première proposition : le Chapitre accepte-t-il en principe l'union de la Congrégation de France à la Commune Observance de l'Ordre de Prémontré?

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Un incident étant alors survenu au sujet de l'autorité du Chapitre Général, l'Abbé de Tongerloos déclare que le Chapitre Général étant comme le suprême Tribunal de l'Ordre, possède par conséquent dans ce même Ordre la suprême autorité. D'où un Chapitre précédant ne peut restreindre le pouvoir du Chapitre suivant, et le Chapitre suivant peut

⁸⁶) Ceci montre à l'évidence, qu'il connaissait bien la législation française.

Cf. RAYMOND DARRICAU, *La Restauration des Ordres Religieux au XIX^e siècle*; JEAN DE VIGUERIE, *La Déchristianisation en France, au XIX^e siècle*, in : Actes du Colloque pour le centenaire de la mort du père Edmond Boulbon, 24-25 septembre 1983. Frigolet, 1984, p. 23-32.

⁸⁷) Cette opinion est personnelle au père Heylen et elle ne correspond pas à la réalité. cf. YVES MARCHASSON, *La Diplomatie Romaine et la République Française*. Théologie Historique n° 29. Beauchesne, Paris, 1974.

⁸⁸) Cf. note 42.

statuer à son gré sur les actes du Chapitre précédent, en les approuvant ou en les rejetant, pourvu qu'il respecte les points qui sont essentiels. Telle est, sur ce sujet, la définition du Pape Jules II⁸⁹). Et c'est pour cela aussi, que la Réforme de Lorraine avait dû recevoir l'Approbation et la Confirmation de ses usages par le Chapitre Général⁹⁰).

L'Autorité suprême du Chapitre étant ainsi bien établie, le Révérendissime Père Abbé Général met aux voix la proposition renfermant les trois conditions principales de la fusion :

à savoir : $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\circ} \text{ Reconnaissance de l'autorité du Chapitre et de l'Abbé Général.} \\ 2^{\circ} \text{ Introduction progressive de la Liturgie Norbertine.} \\ 3^{\circ} \text{ Observance des Statuts comme dans la Circarie de Brabant.} \end{array} \right.$

Ces trois conditions, proposées séparément et simultanément par le Révérendissime Père Abbé Général, sont acceptées et approuvées, et quant à la matière, et quant à la forme, par l'unanimité des votants.

Restait la dernière question : la fusion doit-elle se faire avec la Circarie de Brabant déjà existante ou bien avec une nouvelle Circarie de France que l'on formerait ?

Ici le Révérend Père Godefroid Madelaine fait observer qu'il est très incommode et très difficile pour le Visiteur de la Circarie de Brabant de faire la visite des Maisons de France, et que réciproquement les rapports des Monastères de France avec un Supérieur de Belgique sont difficiles à cause de la grandeur des distances et de la multiplicité des affaires ; à quoi vient encore s'ajouter la diversité des relations entre les Maisons de l'Ordre et les gouvernements belge, hollandais en français. Il opérerait donc pour que le Chapitre constituât une Circarie de France comprenant les Monastères Prémontrés situés en France, et cela indépendamment même de la fusion avec la Congrégation de France. L'autorité de Vicaire Général pour cette nouvelle Circarie serait confiée au Révérendissime Père Abbé de Mondaye résidant actuellement à Grimberg.

⁸⁹) Le pape Jules II, par bulle du 29 novembre 1503, accorda des pouvoirs nouveaux aux chapitres généraux.

⁹⁰) Paul V en 1617 et Grégoire XV par bulle du 17 avril 1621, avaient confirmé la création de la communauté de l'Antique Rigueur. Le chapitre général de 1621 reconnut implicitement l'observance nouvelle et les statuts de cette nouvelle communauté furent confirmés par Pierre Gosset, abbé de Prémontré, le 4 décembre suivant.

Cf. ETIENNE DELCAMBRE, *Servais de Lairuelz et la Réforme des Prémontrés*. Bibliotheca Analectorum Praemonstratensium, fasc. 5, Averbode, 1964.

Le Révérendissime Père Thomas propose alors, conformément à ces observations que le Chapitre établisse une nouvelle Circarie de France; comprenant les Maisons de Mondaye, Balarin⁹¹), Nantes, et autres résidences qui pourraient se trouver en France; à laquelle Circarie aurait à se réunir la Congrégation de France, si la fusion avait lieu dans la suite; et à la tête de laquelle, avec le titre de Vicaire Général, serait placé le Révérendissime Père Joseph, Abbé de Mondaye, résidant à Grimberg⁹²). Seulement, cet Abbé étant empêché par son grand âge et ses infirmités, son autorité serait déléguée, comme à un Vicaire, au Révérend Père Godefroid Madelaine, prieur de Mondaye, qui s'acquitterait de sa charge.

La proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité; et ainsi est déterminé la quatrième et dernière condition de la fusion: incorporation des Maisons de la Congrégation de France dans la Circarie de France nouvellement établie, indépendamment de la fusion.

Ainsi se termine le débat des conditions de l'union.

Le *Protocollum* du Chapitre Général, actuellement sous presse, renfermera la solution des Questions qui y ont été discutées. Un exemplaire en sera adressé à Monseigneur l'Archevêque. Je me dispense donc de reprendre, sur les 5 autres séances du Chapitre, mes notes particulières.

Dans ces 5 séances d'ailleurs, il n'a été question de la Congrégation de France que *per transennam*.

28 Août

En la fête de notre Bx Père S. Augustin, Monsieur le Prélat de Tongerloofficie pontificalement à la Messe Solennelle. Puis le Révérendissime Abbé Général se rend aux pieds de l'Autel, entonne le *Te Deum* et fait en latin, et d'une voix profondément émue, la Consécration de l'Ordre de Prémontré au Sacré-Cœur de Jésus; puis il donne la Bénédiction du T.S. Sacrement.

Vers 10 heures, les Capitulants et la Communauté se réunissent à la Salle Capitulaire où la lecture totale est donnée du *Protocollum*. Je suis admis avec mon Socius à signer le Procès-Verbal.

Le soir de ce même jour nous reprenions la route de Linz et le

⁹¹) Maison fondée par l'abbaye de Mondaye dans le département du Gers en 1867, érigée canoniquement en 1878 et qui demeura jusqu'à la Séparation.

⁹²) Le père Joseph Willekens, abbé de Mondaye, vivait depuis l'expulsion de 1880, de façon permanente à l'abbaye de Grimbergen, à cause de son âge et de ses infirmités.

lendemain nous arrivions à Strahow⁹³⁾ où je célébrais la Sainte Messe devant le tombeau de S. Norbert. Nul n'ignore en effet qu'après l'invasion de Magdebourg par les Luthériens, nos Pères furent autorisés à recueillir le corps du S. Fondateur pour le transporter en Bohême, dans cette Église de Mont-Sion desservie depuis de longs siècles par les Religieux Prémontrés.

Ce Monastère domine la ville de Prague. Il possède la plus riche Bibliothèque de l'Ordre, bibliothèque visitée par les étrangers de distinction, et connue par les savants des deux-mondes pour ses manuscrits et ses incunables.

Des 70 religieux qui dépendent de cette Abbaye, les 3/4 desservent des Paroisses, ou sont Professeurs dans les *Gymnasia* ou Collèges publics. Les usages sont à peu près les mêmes à Strahow que dans les autres Abbayes d'Autriche, sauf peut-être que l'Office y est chanté plus souvent au Chœur.

30 Août

Cette journée fut consacrée à la Visite de la Ville et du fameux enclos du Monastère. J'ai eu la consolation de dire la Messe à l'autel du *Petit Jésus*⁹⁴⁾ de Prague.

Un jeune Religieux, tout récemment ordonné, fut notre guide. Il se montra plein de bienveillance, comme d'ailleurs tous les Pères avec lesquels nous avons été en relation.

31 Août

A 7 h 1/2, après avoir reçu la bénédiction du Rme Père Général, sous les auspices du P. Lohélius Secrétaire de l'Abbé et Notaire du Chapitre, nous nous dirigeons vers la gare de l'Est et nous arrivons à Marienbad vers une heure.

L'Abbé de Tepl⁹⁵⁾ nous attendait au débarcadère. Marienbad⁹⁶⁾ est une ville d'eau, célèbre dans la contrée. Elle appartient aux Prémontrés; et c'est un de leurs Abbés qui, au commencement de ce siècle, découvrit la

⁹³⁾ Cf. note 53.

⁹⁴⁾ Plus connu sous le nom d'Enfant-Jésus-de-Prague.

⁹⁵⁾ Cf. note 54.

⁹⁶⁾ Marienbad, aujourd'hui Mariánské Lázně est une ville de Tchécoslovaquie située en Bohême Occidentale.

vertu des sources et les mit en exploitation. Une statue lui a été dressée sur la principale place de la ville. Les Etablissements de bain, les Promenades publiques, la forêt environnante, tout en un mot est la propriété de l'Abbaye: un Père a le titre officiel et les fonctions d'*Inspector aquarum*. Deux autres Pères ont le soin des âmes: ils sont nécessairement polyglottes, vu l'affluence des Etrangers.

L'Abbaye de Tepl est à une heure 1/2 de Marienbad. Nous y sommes montés, à travers des bois et des champs fertiles, vers le soir. L'entrée du Monastère est réellement imposante. On aperçoit d'un coup d'œil l'ensemble grandiose et le plan des constructions.

L'Eglise, à 3 nefs, renferme les corps du Bx Hroznata, martyr, fondateur de l'Abbaye et sa sœur Abbessse de X⁹⁷).

Elle est éclairée à l'Electricité comme le Monastère lui-même qui comprend une brasserie, de vastes écuries et se prolonge vers les grandes fermes sises au bord d'un étang.

La Prélature est une merveille de luxe artistique.

L'Infirmerie et la Pharmacie sont en dehors de la clôture: leur aménagement en fait un petit palais.

Quelques Pères, Curés dans le voisinage, étaient en visite à l'Abbaye.

Ils sont généralement satisfaits de leurs populations. Un seul parmi eux, qui compte parmi ses paroissiens des ouvriers d'usine, se plaignait que le Socialisme semait la méfiance contre les Prêtres et l'esprit d'incrédulité dans son troupeau.

1 Septembre

Nous continuons, après la Messe, la Visite de l'Abbaye.

La Bibliothèque a plusieurs grandes pièces dont l'une est un vrai musée de zoologie, de numismatique et d'appareils scientifiques confectionnés par un Prémontré Professeur de Sciences.

Il est 4 heures du soir quand nous reprenons la route de Marienbad où nous arrivons à l'heure d'un Concert musical donné sur la grande place.

2 7bre

Les Messes sont célébrées de grand matin. Le T.R.P. Abbé de Tepl distribue des souvenirs de son monastère, et nous prenons congé de ce Vénéré Prélat si bon et si généreux. Il espère obtenir bientôt de Rome la

⁹⁷) De Chotieschau qu'il avait fondée et où trois de ses sœurs entrèrent.

reconnaissance officielle du culte du Bx Hroznata. Et c'est même en vue des fêtes qui auront lieu à cette occasion qu'il a restauré en grande partie les boiseries de son Église où l'on trouve l'or semé à profusion.

A Eger⁹⁸), ville frontière de la Bohême et de la Bavière, nous nous séparons des Pères Belges qui se sont montrés pour nous bien bons et bien dévoués. Nous devons en particulier des remerciements au Révérendissime Abbé de Tongerlo qui a été notre défenseur au Chapitre Général dont il était d'ailleurs, au jugement de tous, la lumière et la vie.

Une halte à l'exposition de Nuremberg nous permet de voir une partie de ce que le génie humain peut inventer pour le bien-être et la commodité des voyageurs.

Stuttgart a de belles et grandes rues, même quand on les parcourt à 9 heures du soir.

3 7bre

Messe à Strasbourg, ville jadis française. Quelle merveilleuse cathédrale! Sa fameuse horloge est connue du monde entier.

La ville si coquette de Schlestadt⁹⁹) renfermait pour moi un bijou incomparable, je veux dire son Église de Ste Foy, construite au 12^e siècle par les moines de Conques. J'ai vu cet édifice, magnifiquement restauré aux frais du gouvernement prussien. D'un trait nous traversons la Suisse par Bâle et Genève, et nous sommes à Lyon à 9 h. du matin.

4 7bre

Après la Messe de S. Augustin (octave) célébrée avec le missel propre aux Pères de S. Jean de Dieu, j'ai vu notre pauvre P. Henri¹⁰⁰) et sommes

⁹⁸) Eger, ville située au Nord-Est de la Hongrie actuelle sur la rivière du même nom, entre les monts de Matran et Bükk, possède d'importants vestiges de son passé car la ville remonte au-delà du IX^e siècle.

⁹⁹) Sélestat, actuellement sous-préfecture du Bas-Rhin, possède en effet, une magnifique église dédiée à sainte Foy. Les religieux de Frigolet furent chargés en 1872 par Mgr Bourret, évêque de Rodez, de desservir le sanctuaire de sainte Foy à Conques en Rouergue. Cf. BERNARD ARDURA, *Le père Edmond Boulbon et le prieuré de Conques*. in: Actes du Colloque pour le centenaire de la mort du père Edmond Boulbon, 24-25 septembre 1983. Frigolet, 1984.

¹⁰⁰) Il s'agit du père Henri Le Nagard, né le 5 octobre 1829 à Hermebon (Morbihan), novice le 15 août 1863 profès le 11 juillet 1864 et décédé le 8 septembre 1898. Il fut cellerier, vicaire à Conques, supérieur de Saint-Jean-de-Côle, sous-prieur de Storrington en 1888 et retourna ensuite à Conques.

allés présenter nos hommages à Monseigneur l'Archevêque d'Aix, en sa maison de la Route de Vienne. Quelques heures plus tard, j'arrivais à Bonlieu, dans cette solitude bénie où l'on avait tant prié pour l'heureuse issue de mon voyage.

Il serait trop long de dire avec quelle sainte avidité nos Sœurs Norbertines ont écouté le récit de nos pérégrination.

7 Septembre

Après avoir admiré la ferveur de ces véritable filles et imitatrices de notre Bienheureux Père, je suis rentré à l'Abbaye de S. Michel pour les lères Vêpres de la Nativité de la Sainte Vierge.

Monseigneur l'Archevêque d'Aix se proposant d'adresser une Circulaire¹⁰¹) à nos Religieux pour demander leur avis, je suis persuadé d'avance que les questions seront posées d'une façon claire et que chacun y répondra consciencieusement et sans s'arrêter à des petites choses et à des mesquineries qui ne sont plus de mise dans une affaire aussi importante¹⁰²).

1° La fusion est-elle possible? Oui, puisque les conditions posées sont simples et à la portée de ceux qui doivent y souscrire.

2° La fusion est-elle désirable? Elle est désirable pour le bien général de l'Ordre de Prémontré et pour le bien particulier de la Congrégation de France. Cette union répond aux traditions de l'Ordre; elle est selon l'esprit de l'Eglise; elle retire la Congrégation de France d'un isolement qui lui a été, qui lui est et qui lui serait toujours funeste.

3° La fusion est-elle avantageuse? Puisqu'elle est désirable, elle est avantageuse pour les mêmes motifs. En outre elle nous assure l'appui d'un Ordre constitué, répandu dans plusieurs pays de l'Europe. Elle est avantageuse surtout à cause des liens qu'elle établira entre les maisons de la même famille religieuse, le grand bienfait des Chapitres Généraux, les

¹⁰¹) *Lettre Circulaire de S. G. Monseigneur Gouthé-Soulard, Archevêque d'Aix, Arles et Embrun, Visiteur Apostolique des Prémontrés de la Congrégation de France, aux religieux profès de ladite Congrégation sur le projet de fusion avec le Grand Ordre.* Imprimerie de Saint-Michel-de-Frigolet, 1896. Archives de l'abbaye de Frigolet, c. Union au Grand Ordre.

¹⁰²) Les réponses des religieux sont conservées aux archives de l'abbaye de Frigolet, c. Union au Grand Ordre.

Visites Canoniques par les Visiteurs de l'Ordre qui maintiennent la régularité, l'observance, et écartent les abus et les singularités.

Quel est, vu de près, l'Etat actuel de l'Ordre?

Vu de près par la visite que j'ai faite à plusieurs Abbayes et par le contact que j'ai eu avec les sommités de l'Ordre, on peut affirmer que l'Ordre de Prémontré est actuellement prospère à tous les points de vue, qu'il jouit de la considération des peuples dans les contrées où il existe des maisons de l'Ordre, que les Abbés y sont très bien posés, savants et observants.

Si, en Autriche, on s'écarte en quelques points de la lettre ou de l'esprit des Statuts de 1630, qui y forment cependant la législation comme dans les autres provinces de l'Ordre, on ne remarque pas que ce soit par un principe de relâchement. Les religieux actuels sont entrés dans l'Ordre tel qu'ils l'ont trouvé fonctionnant dans leur pays, depuis nombre d'années et ils y maintiennent les règles telles qu'ils les ont acceptées à leur Profession religieuse.

Ils sont d'ailleurs estimés et honorés, et les gens sérieux qui les entourent se plaisent à reconnaître et à dire que les deux ordres les plus exemplaires de l'Empire Autrichien *sont les Jésuites et les Prémontrés*.

La source ou la cause des différences d'allures et d'usages que l'on remarque dans ces maisons et qui y étonnent ou même qui y choquent notre manière de voir et notre esprit français, vient, en grande partie, des influences encore très senties du *Joséphisme* et de l'absence, pendant un très grand nombre d'années, de l'unité d'autorité, de Chapitres Généraux et de Visites Canoniques: trois conditions, sans lesquelles tôt ou tard, toutes les observances s'amenuisent et dégénèrent.

Notre Saint Ordre doit être comme l'Eglise: Catholique, Universel. Il doit tendre sans cesse à s'unifier, et regarder comme un progrès, non l'indépendance des maisons ou l'autonomie des Provinces, mais l'Unité de *Pasteur* et de *Troupeau*.

Donc, *vue de près et sans prévention*, l'état de l'Ordre est prospère, édifiant, et s'il se trouve des défauts comme en toute œuvre humaine, à toutes les époques de l'Histoire, ces défauts s'atténuent précisément quand on les regarde de près et qu'on fait la part des conditions respectives où sont placées les diverses maisons dans les diverses provinces de l'Ordre.

La fusion n'implique pas l'obligation d'imiter tout ce qui se fait dans chaque maison où des usages locaux, déjà anciens, se sont introduits, sans changer pour cela les termes de la règle ou des statuts; mais de

s'entendre pour adopter une même manière d'interpréter la lettre et l'esprit des constitutions. D'ailleurs si quelques maisons ne doivent pas être un *exemple* pour ceux à qui des conditions plus favorables permettent de pratiquer plus fidèlement l'observance, elles seront presque toujours une leçon contre les dangers auxquels la fusion a pour but de remédier.

* * *

Ce Memorandum ne constitue qu'une partie des documents relatifs à l'union entre la Congrégation des Prémontrés de France et le reste de l'Ordre de saint Norbert; mais son importance vient de ce qu'il nous permet de situer les personnes qui ont joué un rôle important dans la marche vers cette fusion.

Le père Denis Bonnefoy apparaît dans ce document comme d'ailleurs dans toutes les pièces d'archives que nous possédons, comme un homme bienveillant, d'une grande valeur humaine et spirituelle, homme de bon-sens et vertueux. Il sut en effet rallier les plus hostiles à ce projet de fusion, par ses dons de persuasion. Il fut un homme d'unité et de paix.

On ne dira jamais assez la place tenue par le père Thomas Heylen qui fut, au dire du père Denis, «l'âme de ce chapitre». Ses qualités lui valurent d'être appelé à l'épiscopat trois ans plus tard en 1899. Durant l'exil des prémontrés de Frigolet dans son diocèse de Namur, il ne manqua jamais de leur donner des marques de sa sollicitude. La Congrégation des Evêques et des Réguliers nomma le père Heylen comme exécuteur du Décret d'union signé par Léon XIII, le 17 septembre 1898.

Le père Godefroid Madelaine, prieur de Mondaye, apparaît également dans ce document, comme un intermédiaire de choix entre la Congrégation de France et le reste de l'Ordre, du fait qu'il appartient à la Commune Observance et qu'il est français. Les religieux de Frigolet ne l'oublieront pas et le choisiront pour leur abbé, le 10 octobre 1899, après la mort prématurée du père Denis, décédé à peine six mois après son élection au siège abbatial de Frigolet.

Monseigneur Gouthe-Soulard manifesta, de son côté, un grand attachement à la communauté fondée par le père Boulbon, au temps de ses épreuves; il observa dans les délibérations relatives à l'union, une grande discrétion, répétant sans cesse aux religieux, qu'ils avaient toute liberté de choix dans cette affaire mais leur montrant où était leur intérêt. Nous

pouvons dire qu'il s'acquitta au mieux de la charge délicate que lui avait confiée le Saint-Siège; il sut choisir en la personne du père Denis Bonnefoy, le religieux qui était le plus apte à le seconder au sein de la communauté de Frigolet.

C'est ainsi que la volonté de Léon XIII aboutit dans l'Ordre de Prémontré à cette unité qu'il voulait imposer aux différentes familles religieuses, volonté dont il ne se départit pas, même devant les nombreuses réticences émanant des Congrégations menacées de disparition. Comme nous l'avons montré par ailleurs, le pape avait dans le cardinal Oreglia di San Stefano, un homme de confiance qui avait la confiance des prémontrés belges et qui, de plus, était cardinal-protecteur de l'Ordre. Cet épisode de l'histoire de l'Ordre de Prémontré a contribué à mettre au premier rang de la scène, des hommes de valeur et de grande vertu; le père Denis Bonnefoy n'est pas l'un des moindres parmi ceux-ci.

Abbaye de Frigolet

Bernard ARDURA, O. Praem.

F-13150 Tarascon-sur-Rhone